



**CDEN Lozère**  
**Vendredi 15 novembre 2019**

Madame la Préfète,  
Madame la Présidente,  
Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'actualité récente nous montre combien il est important de prendre en considération les souffrances des personnels au travail.

Depuis plusieurs années, l'UNSA Éducation par l'intermédiaire du SE-UNSA alerte sur l'urgence, la difficulté du fonctionnement de l'école et la dégradation des conditions de travail des directeurs. La surcharge de travail les amène trop souvent au bord de l'épuisement et du découragement.

A l'UNSA Éducation le « mieux vivre notre métier » est au centre de nos préoccupations. C'est dans cet esprit que nous avons participé à l'enquête sur le temps de travail et sur le moral des directeurs en avril 2018 dirigée par Georges Fotinos et José-Mario Horenstein. Le SE-UNSA avait remis à l'échelon national des propositions pour la direction et le fonctionnement de l'école lors de la première et unique réunion de l'agenda social "Directeurs d'école".

Depuis, l'UNSA Éducation a régulièrement demandé que la question de la direction d'école soit remise à l'ordre du jour. Devant l'urgence de la situation nous attendons des mesures rapides.

Le CSHCTD sera l'occasion d'étudier des pistes concrètes d'amélioration de la situation.

Aujourd'hui, au-delà des directrices et directeurs d'école, ce sont tous les personnels qui voient leurs conditions de travail dégradées par des réformes trop nombreuses, hâtives et non concertées.

Nous alertons sur le fait que le mal être ne se limite pas qu'aux directrices et directeurs d'école mais à bon nombre des personnels qui travaillent dans l'Éducation Nationale.

L'UNSA Éducation ne s'oppose pas par principe à la mise en place du système universel de retraites. En revanche, elle demande au gouvernement de donner les garanties et les signes concrets suffisants qui feront que cette réforme, que nous ne demandions pas, ne pénalise pas nos collègues.

Si la revalorisation des personnels enseignants est clairement identifiée comme une nécessité au risque d'une baisse très importante des pensions, il faut aujourd'hui qu'elle se traduise concrètement et rapidement sans demandes de contreparties et d'accroissement d'une charge de travail déjà importante.

A l'Éducation nationale, le montant des primes et indemnités peut être sensiblement très inférieur à celui servi dans d'autres ministères.

L'annonce le 7 novembre d'un prochain courrier qui viendrait poser par écrit l'engagement de formaliser la revalorisation des enseignants dans la Loi est un premier signe positif. Pour autant, il reste insuffisant et ne donne rien de concret sur les premières mesures de revalorisation attendues.

Nous attendons donc aujourd'hui que le gouvernement s'engage sur la revalorisation de nos collègues et la restructuration des carrières nécessaires pour qu'il n'y ait pas de perdants dans cette réforme.

L'UNSA Éducation appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le 5 décembre pour porter ces exigences.

Merci pour votre attention.